



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR D'EURE-ET-LOIR

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du Vendredi 2 Octobre 2009 du

Comité Départemental de Tir d'Eure et Loir - CDTEL

Le Comité Départemental de Tir d'Eure et Loir nommé ci après CDTEL association loi 1901 dont les coordonnées sont les suivantes :

Référence de l'association : W281001848 .

Déclaration en Préfecture de Chartres le 26 Décembre 1979 récépissé 6109.

Siège social est en Mairie de Lucé, 5 Rue Jules Ferry 28114 Lucé Cedex.

Affiliation à la Fédération Française de Tir sous le numéro 8623.

N° SIRET : 447 591 827 00012

Code APE : 926-C

Référence bancaire : BPVF Dreux 18707 – 00005 – 00119210987 - 32

S'est réuni le Vendredi 2 Octobre 2009 pour son Assemblée Générale au Centre Régional Jeunesse et Sports – 1 Rue Jean Monnet - 28000 Chartres.

L'Assemblée est ouverte vers 20h00 et commence par l'appel des Sociétés.
Sur les douze sociétés huit sont représentées.

Sociétés représentées	Représentant		Voix de l'association :
Société de Tir de Dreux	Mr BUDELLI	Président	9 voix
Amicale de Lucé Tir	Mr BEAUVAIS	Président	4 voix
Avenir Sportif du Thymerais	Mme JUILLET	Présidente	3 voix
Bonneval Tir	Mr BRIANSOULET	Procuration	3 voix
Tir Dunois	Mr FRANÇOIS	Procuration	3 voix
Cible Luraysienne	Mr CALLOT	Président	2 voix
Magnum 28	Mr DAULNE	Procuration	2 voix
Amicale de Chuisnes	Mr DESCHAMPS	Président	0 voix
Société excusée :			
Fraternelle de Boutigny Prouais	Mr MARECHAL	Président	0 voix
Société absentes :			
Cibles 3 B	Mr LAGOUTTE	Président	3 voix
ESA Ball Trap	Mr BAZILLE	Président	0 voix
Fraternelle de Saint Denis d'Authou	Mr GOUHIER	Président	0 voix

Membres du Comité Présents :

Mme PFLIEGER Isabelle

Mrs DAULNE Laurent, DESCHAMPS Jean Pierre, FRANCOIS Michel, FRIESSE Jean Claude, JOSEPH Stéphane, LACHAUD Claude, THOMASSIN Gilles, VIANDIER Jean François

Membres du Comité excusés : Mrs MARIN Patrice et ROUSSEAU Stéphane.

Membre du Comité absents : Mme JAZAT Isabelle démissionnaire.

Le quorum étant atteint l'Assemblée Générale peut commencer. Les votes se feront sur 26 voix.

Jean Claude FRIESSE, Président du CDTEL salue la présence de Melle Angélique PICARD journaliste à la République du Centre.

Il présente son rapport d'activités.

Les effectifs de notre Département sont en progression. 926 licenciés soit + 6 % par rapport aux 874 de la saison 2007 / 2008. Une action appelée « CAP 1000 » est lancée. Elle a pour ambition de porter à mille licenciés l'effectif en 2012, fin de l'Olympiade.

Il faut fidéliser nos adhérents. Les nouveaux doivent avoir la possibilité de participer à la vie de l'Association et aux concours amicaux et épreuves officielles. Nous devons recruter en particulier chez les jeunes et les femmes.

Le nombre de compétiteurs sur les Championnats Départementaux décroît légèrement avec 352 tirs (366 l'an dernier). Les épreuves ISSF sont en légère diminution bien que la carabine ait progressée. Les armes anciennes et réglementaires attirent un nombre croissant de tireurs.

Aux Régionaux sur les 144 tirs Euréliens nous avons le plaisir de compter sept titres de Champion Régional sur un total 21 podiums avec 9 deuxièmes places et 5 médailles de bronze.

Trente et une participations aux Championnats de France. Un titre de Champion de France pour Jean Louis ESPINET en Bench Rest. Lorenzo BUFFARD remporte une médaille d'argent en carabine 60 balles couché Cadet garçons. Au pistolet 10 mètres Philippe COATRIEUX se classe troisième catégorie seniors 2.

Les équipes pistolet 10 mètres et 25 mètres de LUCE sont en deuxième division nationale.

Dix records d'Eure et Loir ont été battus cette année.

Le Challenge DALPONT reste à Lucé. Le meilleur jeune de l'année est Lorenzo BUFFARD.

Un Challenge Départemental Armes Anciennes a débuté sur cette saison. Il a rencontré un grand succès. Cinq clubs ont organisé une épreuve. Ce sont 42 participants qui ont effectués 132 tirs qui ont été comptabilisés. BONNEVAL gagne la première édition. Les trois premiers des quatre épreuves constitutives reçoivent une médaille.

Une saison sportive 2008 / 2009 qui nous a apporté bien des satisfactions.

Les récompenses de la saison seront remises le Samedi 14 Novembre à 14 heures au C.R.J.S. de Chartres. Le CDTEL a pris cette décision pour rassembler tous les tireurs et leur donner l'occasion de se rencontrer.

Nous avons eu le plaisir de voir trois de nos licenciés, Mr BADUFLE, COATRIEUX et VIANDIER récompensés par une médaille du CDOS.

Finances

Notre trésorière, Mme JAZAT ayant démissionné le 29 Août, c'est Mr Michel FRANÇOIS qui assure, à la demande du Président, l'intérim et présente le bilan 2008 / 2009.

Le Président remercie Isabelle JAZAT pour le travail effectué au sein du Comité.

Le bilan est largement positif. Les investissements prévus sur une machine à compter les points RIKA n'ont pu être réalisés et la ciblerie électronique SIUS sera commandée dès réception de la facture pro format. La situation financière est très saine avec un excédant de 1913 €uros. Voir bilan en annexe

Nous avons reçu 3000 €uros de subventions cette année. 2000 du Conseil Général et 1000 du CNDS pour le projet d'achat de la ciblerie électronique.

Le 15 Septembre 2009 une demande de subvention de 2000 €uros a été déposée au Conseil Général qui a validé sa réception.

Pour des raisons de santé Camille CHAPUIS, vérificateur aux comptes ne pourra assurer sa fonction lors de l'Assemblée. Erick BEAUVAIS le remplace jusqu'à la tenue de l'Assemblée Générale. La lecture du rapport des vérificateurs aux comptes, Messieurs E BEAUVAIS et F. de la BRUNETIERE confirme la bonne tenue des écritures.

Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel 2009 présenté par le Président est en déséquilibre. Les investissements prévus à hauteur de 7000 €uros font que la prochaine saison sera déficitaire de 4000 €uros environ. Ce déficit peut être supporté par nos avoirs. L'achat de la ciblerie SIUS pour 4500 €uros et de la machine RIKA pour 2500 euros seront effectués sur cet exercice et correspondent à des actions prévues.

L'Assemblée, à l'unanimité, vote quitus au trésorier, approuve le budget prévisionnel.

Le Président propose aux votes des représentants des Associations l'augmentation des cotisations à 3 € par licencié ce qui permettra de ne pas changer le prix des inscriptions aux Championnats Départementaux actuellement fixées à 7 €uros avec gratuité pour les jeunes des écoles de tir. Les cotisations étant gelées à ce niveau jusqu'en 2012.

Les représentants des clubs acceptent à l'unanimité cette proposition qui prendra effet dès cette année.

Pour rappel les tarifs des indemnités kilométriques, de repas, et de nuitées d'hôtel est inchangé :

0,29 €uro le kilomètre

Repas sur présentation d'une facture jusqu'à 17 €uros.

Nuitée d'hôtel sur présentation d'une facture jusqu'à 45 €uros petit déjeuner compris.

Elections

L'élection d'un nouveau vérificateur aux comptes suite à l'indisponibilité de Camille CHAPUIS est organisée.

Un candidat, Erick Beauvais se propose. Il est élu à l'unanimité des 26 voix.

Pour compléter le nombre des membres du Comité fixé à douze il est procédé à une élection suite à la démission de Madame JAZAT.

Deux candidats se sont déclarés :

Jean Michel GAUCHARD du Tir Dunois présent lors de l'Assemblée.

Gérard SANSANO de la Société de Tir de Dreux absent, renonce à sa candidature.

Jean Michel GAUCHARD est élu à l'unanimité des voix.

Le Comité au complet procède ensuite à l'élection de son nouveau trésorier.

Un candidat en la personne de Michel FRANCOIS qui est élu à l'unanimité des voix.

La composition du CDTEL ainsi que les fonctions de chacun sont décrites dans un document joint.

J.F. VIANDIER Responsable de la Section Entraînement Compétition (SEC) et Responsable de l'arbitrage présente son rapport. Les Championnats Départementaux dont il a la charge se sont bien déroulés. Il présente trois nouvelles disciplines armes anciennes qui vont s'ajouter cette année aux épreuves MLAIC.

La sécurité doit être respectée et renforcées sur les pas de tirs. Les « changeurs » de cartons pour les épreuves carabine devront être licenciés. Les tireurs et spectateurs des épreuves Armes Anciennes et Armes Réglementaires devront porter des lunettes de protection.

Deux arbitres stagiaires ont réussi les épreuves écrites.
Stéphane ROUSSEAU renonce à l'arbitrage pour la prochaine saison.

Le Président remercie Jean François VIANDIER et toute son équipe d'arbitres et le félicite pour l'excellente tenue des Championnats Départementaux.

Projets pour la saison prochaine :

Achat et installation de la ciblerie SIUS au stand municipal de CHATEAUDUN.

Mise en place et aménagement de la salle Départementale de formation et d'arbitrage que la Municipalité Dunoise construit et mettra à notre disposition fin 2009.

Achat d'une machine à compter les points de marque RIKA dès que le constructeur en reprendra la fabrication ou achat d'une bonne machine d'occasion. La ligue du Centre envisage de se séparer des siennes.

Après le succès du Challenge Armes Anciennes il est proposé aux Clubs de participer à deux nouveaux Challenges Départementaux :

Un pour les Armes Réglementaires.

Un pour le 10 mètres et les écoles de tir.

Chaque Club intéressé pourra proposer un concours qui sera inclus dans le calendrier.

Le Président propose la possibilité aux membres du CDTEL de faire don de leurs remboursements de frais avec déclaration aux impôts comme le font déjà plusieurs Clubs du Département. Ce don entraîne une réduction d'impôts. Les personnes intéressées devront se faire connaître avant le Premier Janvier 2010, cette option étant possible sur une année fiscale complète.

Le Président remercie les participants et propose à l'assistance de se rendre au vin d'honneur qui clôture l'Assemblée vers 22h30.

Le Président,
Jean-Claude FRIESSE

Le Secrétaire,



Stéphane ROUSSEAU